

DÉCISION MUNICIPALE

2024- 048

Service : Finances – commande publique

Références : LD

Objet : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DE L'AILE CONDORCET DE L'HOTEL DE VILLE DE COUËRON

Le Maire de la Ville de Couëron,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L.2122-22 ;

Vu les articles R. 2123-1 et R. 2123-4 à 2123-7 du Code de la commande publique relatifs aux marchés passés selon la procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru le 12 janvier 2024 au Profil d'acheteur ;

Considérant les offres économiquement les plus avantageuses par les entreprises au regard des critères de jugement des offres ;

Considérant la décision d'attribution de la commission d'appel d'offres en date de 11 avril 2024 ;

décide

Article 1 : De signer l'acte d'engagement au marché de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'aile Condorcet de l'hôtel de ville de Couëron avec l'entreprise Architecture Fardin pour un montant de 67 173,04€ HT pour la mission de base avec la prestation supplémentaire éventuelle : OPC (ordonnancement, pilotage et coordination).

Article 2 : La présente décision sera affichée et publiée conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Couëron, le 18.04.2024

Carole Grelaud
Maire



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 22104124 au 22106124

Transmise en Préfecture le : 18/04/2024